

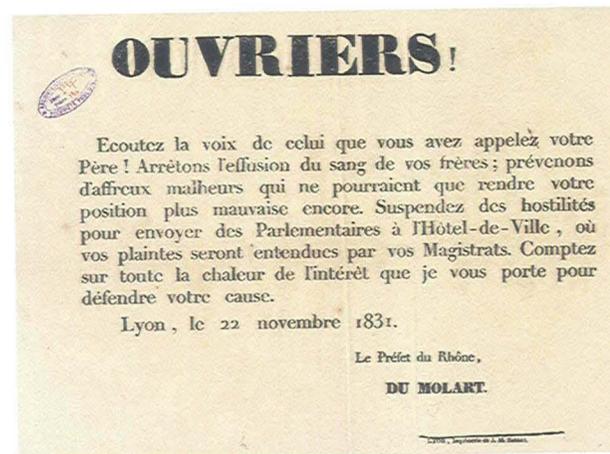
L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LA PRESSE OUVRIÈRE AV TEMPS DES INSURRECTIONS (1831-1834)

Ludovic Frobert

Affiche d'appel au calme par le préfet du Rhône, 22 novembre 1831,
le lendemain du début de l'insurrection
Archives municipales de Lyon, 6 FI 6432

On appelle *tracassier* un homme qui ne sait pas mourir paisiblement de faim¹.

Les « Trois Glorieuses » de 1830 constituent, avec juillet 1789 et février 1848, l'une des trois révolutions modernes que reconnaît la France. Révolution singulière, longtemps considérée comme mineure, elle est aujourd'hui mieux identifiée et on lui crédite l'essor d'un certain nombre de libertés civiles et politiques fondamentales. Rapidement toutefois dans cette France orléaniste qui va devenir celle de la « Grande bourgeoisie », les problèmes économiques et sociaux prennent une importance majeure et on commence à anticiper, à espérer, des libertés qui ne seraient pas simplement formelles. La période voit naître, sous la plume de Pierre Leroux et d'autres le terme de « socialisme » ; les ouvriers des ateliers – la manufacture concentrée est encore loin de dominer l'industrie française – en viennent en quelques mois à s'identifier au peuple souverain, à expérimenter la formule associative, à imaginer une association générale de tous les métiers. Or, c'est notamment à Lyon que les choses bougent, et dès novembre 1831 une insurrection générale des ouvriers en soie, les canuts, aboutit à la prise de la ville au cri de « Vivre en travaillant ou mourir en combattant ». Trois ans plus tard, en mai 1834, une seconde insurrection, plus violente et plus politique, secoue la cité. Ces deux insurrections marquent les esprits tant en France qu'à l'étranger.



1. *L'Écho de la Fabrique*, « Coups de navette », 14 octobre 1832, p. 8.

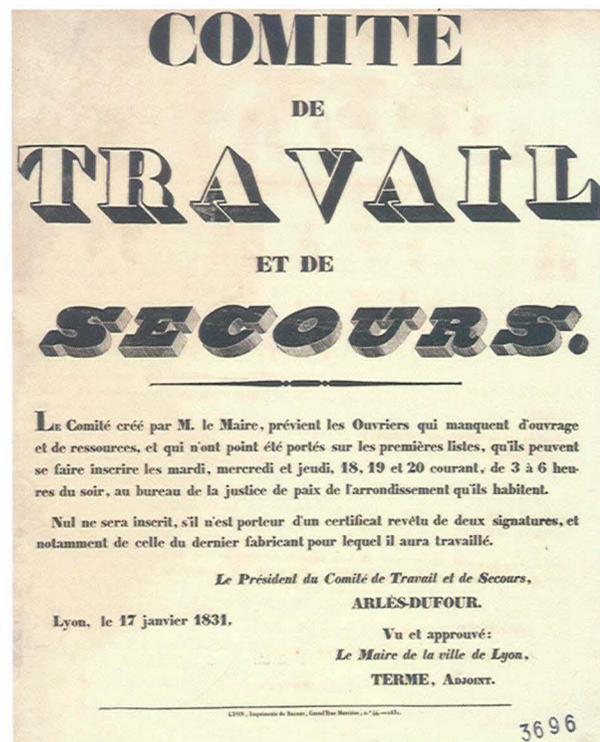
À titre d'illustration, notons seulement ici que *The Poor Man's Guardian*, journal radical et ouvrier de Henri Hetherington souligne pour s'en réjouir, de Londres, « The capture of Lyon² » par les travailleurs de la Fabrique.

On dit alors, que Lyon est la “Manchester” du continent. C'est vrai, si on mesure et compare l'activité industrielle des deux villes, mais faux si l'on étudie plus en détail les modèles productifs dominants. En Angleterre, la révolution industrielle dans les textiles (coton surtout) a favorisé l'adoption des “grandes manufactures” dans lesquelles les ouvriers rassemblés produisent en masse des produits standardisés. À Lyon, en revanche, l'industrie de la soie qui s'est implantée au XVI^e siècle est organisée sur le modèle de la manufacture dispersée. Les acteurs lyonnais s'adressant fin 1831 au nouveau préfet Antoine Gasparin décrivent au mieux les termes de cette alternative :

« La production des tissus de soie n'est pas, comme celles des autres tissus, concentrée dans quelques grands ensembles réunissant des masses d'ouvriers [...]. La production dont il s'agit se répartit, au contraire, entre plusieurs centaines de maisons qui reçoivent, en premier lieu, les commandes des mains des commissionnaires, leurs intermédiaires avec les pays de consommation. Elle est ensuite distribuée par chaque maison entre des chefs d'atelier qui, possédant chacun un ou plusieurs métiers exploités par eux-mêmes ou par des ouvriers logés chez eux, sont de fait à la tête de petites manufactures dont la réunion compose à proprement parler la fabrique de Lyon³. » Or, ce modèle adapté à une économie de variété et de qualité n'est ni dépassé, ni figé : de fait, à Lyon, depuis la fin du XVIII^e siècle, il est constamment veillé et amélioré par ses acteurs, tant sur le plan technologique que sur le plan institutionnel. Sur le plan technologique, l'évolution la plus récente a été l'implantation du métier Jacquard qui s'impose définitivement dans les ateliers après 1815 ; sur le plan institutionnel, à l'initiative des chefs d'ateliers et de certains négociants, on a mieux compris, surtout au lendemain de 1789, qu'une régulation concertée et négociée en commun – démocratique en somme – de l'évolution de cette industrie pouvait constituer la garantie de son développement ; rien d'étonnant alors

2. *Poor Man's Guardian*, *A Weekly Paper for the People, Published in Defiance of "Law", to Try to the Power of "Right" Against "Might"*, n° 24, 3 décembre 1831.

3. Cité dans J. Canton-Debat, *Un homme d'affaire lyonnais : Arlès-Dufour (1797-1872)*, thèse de doctorat en histoire, Université Lyon 2, 2000, p. 77.



à ce que de nouvelles formules soient expérimentées de façon précoce à Lyon : les premiers conseils des prud'hommes y siègent dès 1807, connaissent rapidement un vif succès – le nombre de cas présentés croissant constamment –, régularisent et banalisent les conciliations entre négociants, chefs d'ateliers et compagnons ; une vingtaine d'année plus tard, le mutuellisme bourgeoise à Lyon avec la création, par les chefs d'ateliers en soie, du « Devoir Mutuel », devoir de surveillance et réforme des abus industriels, d'indication et d'information, d'assistance et de secours mutuels entre canuts ; de 1835 à 1837, enfin, c'est sur les pentes de la Croix-Rousse que Michel-Marie Derrion expérimentera, avec son “Commerce véridique et social”, l'une des toutes premières expériences de coopérative de consommation en France. L'équation de ces années d'insurrections peut alors mieux être posée : au lendemain de 1830, dans un contexte pourtant de libertés accrues, les canuts apprennent par les nouvelles autorités économiques et politiques orléanistes que les régulations démocratiques mises en place dans le cadre des métiers doivent cesser et que, libéralisme économique oblige, la Fabrique ne peut éviter d'entrer, comme l'ont fait avant elle les

"Événements de Lyon, Barrière de la Croix-Rousse
21 et 22 novembre 1831", s.d.
Gravure, 21,9 x 27,4 cm
Musée Gadagne, 53.523



N° 57. — DEUXIÈME ANNÉE.

DIMANCHE 25 NOVEMBRE 1832.

Ce Journal paraît tous les Dimanches.
Le Bureau du Journal est place de la Boucherie des Terreaux, à l'angle de la rue Lanterne. n. 7, au 2. étage;
Les lettres et paquets devront être affranchis. — On peut aussi s'abonner chez M. FALCONET, rue Tolozan, n. 6.

Le prix de l'abonnement, qui se paie d'avance, est de 1 fr. 25 c. pour un mois, 3 fr. pour trois mois; 6 fr. pour six mois, et 11 fr. pour l'année. On ajoutera, pour les frais de poste, 2 c. par numéro pour le département, et 4 c. hors du département.

L'ÉCHO

DE LA FABRIQUE,



Journal Industriel et Littéraire de Lyon.

21, 22, 23 NOVEMBRE 1831.

Tambours, du convoi de nos frères!

Passerez-vous inaperçues et veuves de tout souvenir, déplorables journées que novembre ramène? Serai-je seul à célébrer votre anniversaire funèbre?... J'écoute et n'entends pas les hymnes religieux qui vous furent promis! Où donc sont les prêtres.....? où est la cassolette? Ma voix profane s'élèvera seule libre de toute crainte.

Lyon! ô ma patrie! couvre-toi d'un crêpe funéraire..... plusieurs de tes enfants, en ces jours néfastes, sont morts..... Garde-toi de les maudire..... Les fureurs parricides de Catilina, l'ambition de César ne leur mirent point les armes à la main..... Ce ne fut pas non plus le stupide dévouement aux droits incertains d'une royauté morte qui leur fit quitter une vie paisible et les provoqua sur un champ de bataille. La faim horrible, la misère digne de pitié furent les héros d'armes..... O Lyon! les fils malheureux, mais toujours citoyens, n'élèverent point, dans leur détresse, le drapeau de la révolte jadis sans tache, ni cet étendard tricolore, noble reste des beaux jours de la France républicaine; étendard glorieux qui, des neiges du Mont-Saint-Bernard, alla réfléchir le soleil d'Orient dans la brûlante Égypte; glorieux encore, lorsque mouillé des pleurs de la liberté trahie, il alla, protégé par l'aigle impériale, promener ses caprices meurtriers de capitale en capitale. Ils savaient, ces ouvriers citoyens, qu'on ne peut le déployer sans crime que sur la frontière, en face de l'étranger. Ils n'arborèrent pas non plus le drapeau rouge de la guerre civile, oriflamme de sang, signal de vengeance et de proscription, mais un drapeau noir!..... Emblème lugubre et sacré, tu fus leur

seul guidon. Une courte inscription te servait de devise :

Vivre en travaillant ou mourir en combattant!

DORMEZ EN PAIX, VICTIMES DE NOVEMBRE! Que la terre vous soit légère!.... votre sang a fécondé le sol où doit croître l'arbre de l'émancipation des prolétaires.... Une auréole de gloire ne ceindra pas vos tombeaux inconnus..... Ah! vous n'eussiez pas voulu d'une gloire souillée du sang de vos concitoyens.... Votre mémoire cependant ne sera pas oubliée dans l'histoire du prolétariat... L'avenir est dévoilé!.... je vous l'annonce... vos neveux auront cessé d'être les ilotes de la civilisation; alors ils vous consacreront un cénotaphe simple et beau comme votre vie... Les arts l'embelliront. Le DAVID de ce temps-la suspendra, à la voûte du temple, un tableau mémoratif; et son génie franchissant les siècles écoulés, sur la toile docile à son pinceau, retracera, avec leurs attributs divers, vos trois journées. La première a pour type la misère; la seconde est voilée; les palmes du triomphe, l'olivier pacifique distinguent la troisième. Un autre LEBREN vous consacra ses chants lyriques.

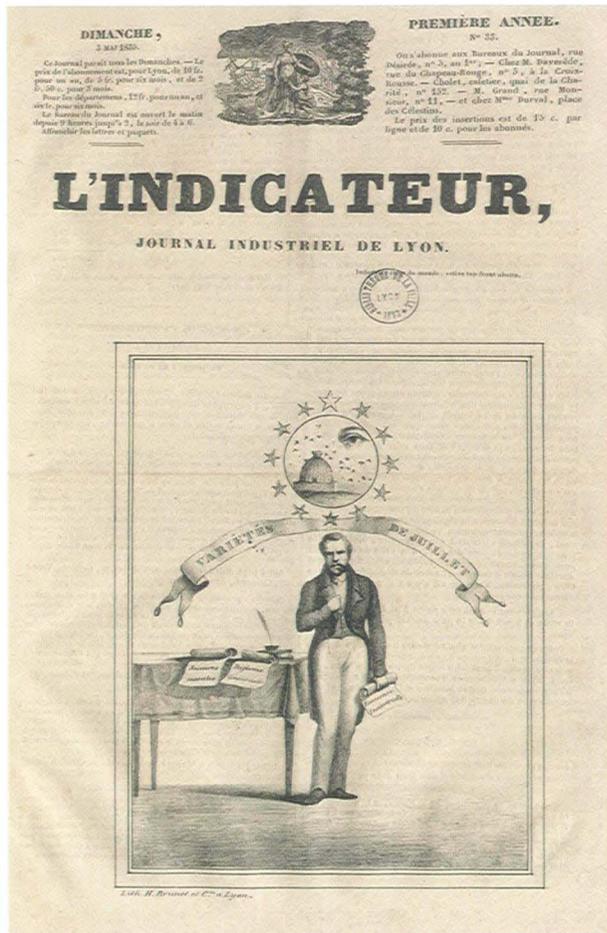
Salut! salut à vos mânes!!!

DORMEZ EN PAIX, VICTIMES DE NOVEMBRE!

Nous rappelons à nos concitoyens la souscription mensuelle de 25 cent. que nous avons ouverte, dans le n.º 54 de l'Écho, en faveur des blessés, des veuves et des orphelins. Plusieurs ont déjà répondu à notre appel. Ceux qui pourraient se charger de recueillir des souscriptions sont priés de passer au bureau.

La souscription, en faveur des veuves, des orphelins et des blessés de novembre 1831, a produit, au 4 novembre courant, 67 fr. — M. S. T....., prud'homme, 15 fr. — MM. Gamot, Bavet et Landrin, le montant d'une indemnité à eux accordée dans leur affaire contre M. Balanca, 5 fr. — Total : 87 fr. — Cette somme vient d'être distribuée à plusieurs veuves et blessés par la commission qui en était chargée.





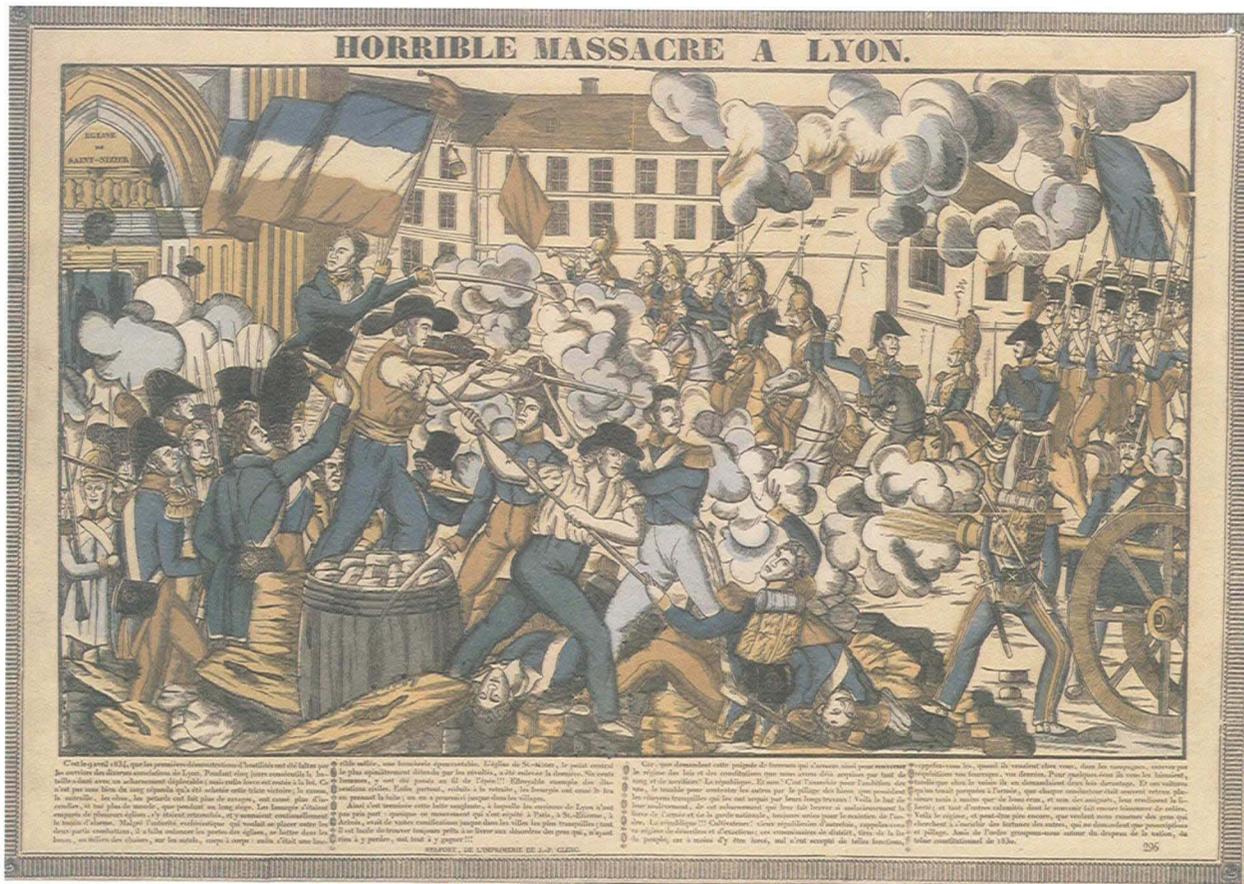
industries du coton et de la laine, dans le cours naturel du capitalisme moderne. Dans ce contexte, les canuts prennent donc voix pour défendre leur milieu et leurs ateliers : en se soulevant bruyamment, mais aussi en créant leur propre journal.

Alors que le mutuellisme progresse et que l'on songe à améliorer encore le fonctionnement des prud'hommes, c'est, en effet, sur le plan de l'édition que les avancées les plus neuves sont enregistrées. Au lendemain des « Trois Glorieuses » et de la Charte de Juillet 1830 dont l'article 7 proclame que « Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions en se conformant aux lois. La censure ne pourra jamais être rétablie », un véritable champ journalistique est ouvert à Lyon. *Le Précurseur*, organe libéral et, à partir de 1831, de coloration de plus en plus républicaine, existe depuis 1826. *Le Cri du Peuple*, légitimiste, apparaît en mai 1831 suivi, quelques mois plus tard de *La Glaneuse* et *La Sentinelle*, tous deux républicains. Quant au pouvoir orléaniste, il s'exprime, lui, par l'intermédiaire du *Courrier de Lyon* (début 1832). L'une des grandes nouveautés, avec sans doute *Le Conseiller des Femmes* d'Eugénie Niboyet (octobre 1833), est toutefois la parution de *L'Écho de la Fabrique, Journal industriel et littéraire de Lyon* dont le premier numéro paraît trois semaines avant l'insurrection de novembre 1831. À Paris, à l'automne 1830, quelques journaux ouvriers ont connu une expérience éphémère. À Lyon en revanche l'expression ouvrière sera plus pugnace : *L'Écho de la Fabrique* publie ses 8 pages hebdomadaires du 30 octobre 1831 au 4 mai 1834 sans interruption. En octobre 1833, une feuille dissidente, *L'Écho des Travailleurs, Journal de la Fabrique de Lyon et du progrès social* lui fera concurrence. Après la seconde insurrection d'avril 1834 quelques successeurs continueront de façon plus sporadique le travail, jusqu'aux lois répressives de l'automne 1835 : *La Tribune Prolétaire, Journal de l'industrie et du progrès social* (1834-1835), *L'Indicateur, Journal industriel de Lyon* (1834-1835), *L'Union des Travailleurs* (1835), *Le Nouvel Écho de la Fabrique, Journal industriel de Lyon* (1835). « Les infortunés ouvriers ont choisi, pour arme défensive de leurs droits, la publicité » note le prospectus de *L'Écho de la Fabrique* qui circule dès la fin du mois d'octobre 1831. Durant une cinquantaine de mois, les chefs d'ateliers et ouvriers en soie vont s'entendre, s'informer, débattre, prendre voix dans leurs journaux, semaines après semaines, pour tenter de défendre et d'adapter le régime complexe de la fabrique lyonnaise à l'évolution industrielle en cours, et de manière à préserver

leur autonomie et leur liberté. Pour cela, Antoine Vidal, Joachim Falconnet, Marius Chastaing, César Bernard, Joseph Bouvery, Jacques Rivière Cadet et d'autres encore, vont discuter dans les pages de *L'Écho de la Fabrique* de « l'association industrielle » et de « l'enseignement mutuel », tenir la chronique des séances du Conseil des prud'hommes, s'informer des nouvelles panacées saint-simoniennes, républicaines, fouriéristes, développer leurs réflexions sur « l'économie sociale », présenter leurs poèmes, chansons et charades, multiplier les conseils pratiques, dans le domaine de « l'hygiène » aussi bien que dans celui de la « jurisprudence usuelle », proposer des « lectures prolétaires », croiser le fer avec les journaux rivaux, notamment le *Courrier de Lyon*, organe de la préfecture. Durant cinq ans, exploitant les libertés de la Charte de Juillet 1830, cette presse tente donc de développer une économie sociale et politique originale permettant de protéger l'autonomie des canuts, de soustraire chefs d'ateliers et compagnons aux formes anciennes et nouvelles de dépendance et de domination. La menace principale, dans cette période, demeure bien le risque de liquidation de la Fabrique. L'offensive vient d'abord du discours savant et de ses arguments impératifs sur machinisme, spécialisation et concentration industrielle. Or, les économistes ont livré ici une arme essentielle au pouvoir de Juillet. Après l'insurrection de novembre 1831, dans les cercles orléanistes, la thèse du complot domine, une opposition politique (carliste, bonapartiste, républicaine) ayant exploité un terrain économique neutre et assez inerte (la Fabrique et ses canuts). Après la seconde insurrection, les autorités soulignent plutôt que la Fabrique, et ses sulfureuses pratiques « industrielles », constitue un lieu stratégique d'opposition à l'ordre politique nouveau : le mutuellisme, abrité par le système de la manufacture dispersée, entre en tant qu'ingrédient essentiel dans la formule républicaine. Si les ouvriers sont relativement épargnés par le pouvoir lors des grands procès de 1834-1835, il n'en est pas de même pour le mutuellisme et pour la Fabrique. Commentant les insurrections de Lyon, François Guizot, l'homme fort du pouvoir orléaniste, explique qu'il est économiquement naturel mais aussi politiquement indispensable de rassembler les canuts dans des « manufactures considérables » : « Dans les grandes manufactures, poursuit-il, le chef d'atelier disparaîtra, les frais généraux de fabrication seront diminués par la suppression de ce rouage inutile⁴. » Face à ce discours, les canuts n'ont cessé d'affirmer

que la préservation de ce système, économiquement rentable, et l'exploitation raisonnable de ses propriétés politiques prometteuses sont les conditions du maintien de leurs libertés. Leur capacité à identifier l'extension de leurs libertés et leur pugnacité à travailler à cette extension constitue alors l'objectif premier de leurs efforts. Quelle liberté ? Déjà celle d'avoir le choix, même celui de « mourir en combattant », s'il s'avérait vraiment impossible de vivre en travaillant. Au minimum, demeure ainsi la liberté d'éviter le pire, mourir en travaillant ; alors que vivre en combattant était peut-être un idéal valable, mais au temps des barbares, aristocrates compris. Leur cri de ralliement dans l'insurrection résume ici une appréhension complexe de la liberté. Que signifie exactement vivre en travaillant dans un monde où l'arbitraire politique paraît amené à reculer alors que l'industrie s'impose ; comment articuler ces deux aspects qu'on devine complémentaires ? Les canuts tentent de le définir, plus que de le découvrir, à l'occasion de toutes leurs interrogations, controverses, discussions, qu'elles concernent les méthodes d'enseignements, les impôts, les abus, les arrestations préventives, les coalitions, les eaux publiques, ou encore, les théâtres, les caisses de prêt, les brevets ou l'organisation des prud'hommes... Il faut avoir du pain et même un peu plus, c'est évident ; les controverses autour des budgets des canuts sont incessantes dans *L'Écho de la Fabrique* pendant ces cinq années. Mais tout autant les réflexions relatives à l'accès au savoir, à la culture : les journaux ouvriers lyonnais s'intéressent à la programmation des théâtres, à la littérature, à la peinture et tentent d'esquisser des propositions pour que cette culture, traditionnellement élitaire, devienne accessible et surtout cohérente avec les valeurs et pratiques des acteurs du nouveau monde industriel. Mais cet accès à différentes formes de richesse ne peut demeurer pour eux virtuel, et il est nécessaire qu'ils puissent effectivement en bénéficier. Pour cela des assurances solides en matière d'éducation et de santé doivent être obtenues. On polémique alors, par exemple, sur l'École de la Martinière (internat ou externat ? enseignement technique ou général ?), sur les méthodes d'enseignement (l'enseignement mutuel est à l'honneur). Il faut encore, pour ces canuts, ne pas risquer d'être arbitrairement opprimés, écartés, incarcérés, bâillonnés, déportés ; il faut aussi qu'ils bénéficient d'une vraie reconnaissance morale, ne pas être, par exemple, systématiquement humiliés dans la « cage » (la pièce où, chez le fabricant, entassés, ils attendaient souvent longtemps et en vain que les commis leur passent commande), ou, de même, pouvoir porter avec fierté le nom de « canut ».

4. F. Guizot, *Mémoires*, tome VI, 1832-1836, Paris, 2004, p. 212.



Il faut surtout veiller à ne pas voir resurgir, notamment à travers des niveaux d'inégalités insupportables, des formes nouvelles, "industrielles", de domination. Pour cela il faut veiller à maintenir et améliorer les conditions d'un choix commun, discuté, négocié, qu'il concerne les règles dans l'atelier, les transactions avec les marchands, l'accès au marché et à l'information, les orientations en matière d'apprentissage et d'éducation ou les choix technologiques ou organisationnels... Et les canuts, sans doute déjà conscients des ravages humains observés sur les ouvriers des *Satanic Mill*, estimaient que le système de la Fabrique, pleinement développé, constituait un moyen précieux de maintenir ce choix et ce contrôle collectif sur leur existence. L'attentat contre le roi, commis par Fieschi le 28 juillet 1835 mit fin à cette expérience. Comme l'explique alors Fernand Rude, « il faudra attendre 1840 pour que renaisse clandestinement le mutuellisme et ouvertement la presse ouvrière⁵ ».

5. F. Rude, *Les Révoltes des canuts 1831-1834*, Paris, 1982, p. 187.

Quelques indications bibliographiques

Paru aux éditions d'histoire sociale (EDHIS) au tout début des années 1970, le reprint de la collection complète de L'Écho de la Fabrique, présenté par Fernand Rude, était devenu difficilement accessible. Depuis novembre 2004, les numéros L'Écho de la Fabrique sont réédités et en consultation libre sur le site <http://echo-fabrique.ens-lsh.fr>. Cette publication a adopté le rythme original du journal des canuts, et un numéro est donc édité chaque semaine. Il s'agit d'une édition critique, en mode texte, complétée par différents documents, iconographie, brochures, essais et pamphlets, autres journaux ouvriers de cette période.

- J. Godart, *L'Ouvrier en soie, première partie : la réglementation du travail, 1466-1791*, Lyon et Paris, 1899.
- E. Pariset, *Histoire de la fabrique lyonnaise : étude sur le régime social et économique de l'industrie de la soie à Lyon depuis le XVI^e siècle*, Lyon, 1901.
- F. Rude, *Les Révoltes des canuts 1831-1834*, Paris, 1982.
- R. Bezucha, *The Lyon Uprising of 1834. Social and Political Conflict in the Early July Monarchy*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1974.
- A. Cottureau, "La désincorporation des métiers et leur transformation en publics intermédiaires : Lyon et Elbeuf 1790-1814", in S. Kaplan et P. Minard (dir.), *La France malade du corporatisme* 3, Paris, 2004.
- J. D. Popkin, *Press, Revolution and Social Identity in France (1830-1835)*, The Pennsylvania State University Press, 2002.
- G. J. Sheridan, "The Political Economy of Artisan Industry: Government in the Silk Trade of Lyon, 1830-1870", *French Historical Studies*, vol. 11, 1979, p. 215-238.
- L. Frobert, *L'Économie politique de la Fabrique, Lyon 1831-1834*, document de travail TRIANGLE/ENS-LSH, 172 pages.